

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 37 (1899)
Heft: 13

Artikel: Lè z'esprits
Autor: A.S.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-197479>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Monsieur, *lisant* : — « A propos de l'article que nous avons publié hier, M. Pluchet (Armand) nous écrit que ce n'est pas lui, mais son fils qui est mort. »

« Le fumiste Pécoli, dont nous avons raconté hier la chute terrible, est mort, ce matin, dans les bras de sa femme. »

Madame, *attendrie*. — Pauvre femme ! que va-t-elle devenir ?

Monsieur, *après réflexion*. — Veuve ! (*Il reprend sa lecture*.) — « On nous télégraphie de St-Étienne, 12 janvier : « On peut considérer la grève des mineurs de Firminy comme terminée. — A cent près, ils sont redescendus dans les puits. »

Madame, *sèchement*. — Ce n'est pas cela qui me guérira mon rhume... Continue.

Monsieur, *lisant*. — « La Société des cuisiniers et des cuisinières de Paris donnera samedi le 18 mars, » salle de Tivoli, à dix heures du soir, un bal au profit de sa caisse de secours. Ce bal, le vingt-quatrième que donne la Société, promet d'être très brillant.

Madame, *se redressant furieuse*. — J'aime à croire que la police s'y opposera !!!

Monsieur. — Pourquoi, diable ! veux-tu que la police empêche ces braves gens de danser ?

Madame, *ironique*. — Ah ! te voilà bien, toi monsieur de Saint-Nigaudinos !! Ne voyant jamais plus loin que le bout de ton nez ! Toujours prêt à gober toutes les boudres qu'on te conte ! — Tiens ! grâce à ta sordide parcimonie, je ne suis pas riche, mais je parierais bien cinq ou six sous que tu croirais le premier farceur qui viendrait t'affirmer que, dernièrement, on a pêché une charrette dans la mer Rouge.

Monsieur. — Pourquoi pas ? Puisque, jadis, l'armée de Pharaon a été engloutie dans cette mer avec tous ses bagages et son matériel, qu'y a-t-il d'extraordinaire à ce qu'on y trouve aujourd'hui des charrettes ? Mais tout cela ne me dit pas pourquoi tu veux que la police s'oppose au bal des cuisiniers et cuisinières.

Madame. — Est-ce que tu crois bêtement que ces gens-là se réunissent pour danser ?

Monsieur. — Pourquoi donc alors, selon toi ?

Madame. — Pour comploter contre les bourgeois... Pour inventer de nouvelles carottes et se les communiquer... ils échangent leurs ruses nouvelles... La preuve t'en crevè les yeux, mais tu n'as rien vu, ouï, rien vu, car je suis certaine que tu n'as pas remarqué combien notre cuisinière Caroline est sombre et en dessous depuis une quinzaine.

Monsieur. — J'ai bien vu ce changement d'humeur, mais je l'attribuais à ce que tu as refusé de lui donner des étrennes.

Madame. — Ta ! ta ! ta ! elle pense bien aux étrennes, ma foi !... et puis je les lui ai données ses étrennes et même fort belles, quand je lui ai dit : « Ma fille, pour votre nouvel-an, je vous fais quitter de tout ce que vous avez cassé pendant l'année... cela monte à trois cents francs, mais j'en suis heureuse, car cela met plus de prix à cette preuve de ma satisfaction. »... Hein ! tu vois bien qu'elle n'a pas lieu d'être mécontente à propos des étrennes... Non, va, son air en dessous vient d'une autre cause. Veux-tu que je te la dise, moi ?

Monsieur, *curieux*. — Sans doute.

Madame. — Depuis quinze jours, cette fille-là se creuse la tête pour trouver une fourberie nouvelle contre les bourgeois, quelque chose qui la pose, là-bas, quand elle la détaillera devant ses complices, à ce que tu appelles niaisement un bal et que, moi, je nomme un pique-nique de ruses ourdies contre les maîtres. (*S'animant*.) Leur bal ! leur bal ! J'en donnerais ta main à couper que ce n'est qu'un conciliabule pour trouver moyen de faire payer le beurre cinq fois plus cher, tout en supprimant complètement son emploi dans la cuisine.

Monsieur, *conciliant*. — Crois-tu ? crois-tu ? Il me semble que tu exagères un peu.

Madame. — Avec ça que ta Caroline n'a pas déjà tenté de nous faire un pot-au-feu sans viande... Quand je dis sans viande, je me trompe... Elle ne l'a pas osé pour son premier essai, mais elle y serait arrivée... Est-ce que tu ne te souviens pas de ce pot-au-feu composé moitié de viande de bœuf, moitié d'un bonnet de police... Une inspiration, venue du ciel, m'a fait, ce jour-là, écumer le bouillon... et j'ai découvert la ruse.

Monsieur, *doutant*. — Ruse, non... Dis plutôt accident. — Caroline ne nous a-t-elle pas expliqué que son cousin le soldat était venu la voir, qu'il

avait voulu se rendre utile en écumant le pot-au-feu, et qu'en se penchant trop sur la marmite, son bonnet de police avait glissé de...

Madame. — Oui, oui, crois ça, si tu veux, j'en suis pour ce que j'ai dit ! Ce bal à ce que nous apprend le journal, sera le vingt-troisième... et moi qui, justement, ce matin, me disais : « C'est drôle comme, depuis vingt ou vingt-deux ans, tout a doublé de prix en cuisine ! Maintenant, je m'explique cette cherté... elle a commencé après le premier bal des cuisinières.

Monsieur. — Allons, calme-toi ; loin d'y avoir grandi mal, je crois qu'elles se réunissent tout bonnement pour danser et rire un peu.

Madame, *rageuse*. — Si j'étais la police, moi je les ferais danser à ma façon, tes cuisinières.

Monsieur. — Bah ! comment t'y prendras-tu, ma bonne ?

Madame. — Je ferais cerner le bal, on empoignera toutes ces gaillardes-là et, v'là ! une bonne fessée !

Monsieur, *retrouvant son rire*. — Oui, mais les agents te répondraient peut-être que tout leur temps est pris par des occupations plus urgentes.

Madame. — Alors je guetterais une grève de mineurs et je les ferais venir pour leur dire : « Vous ne savez à quoi vous occuper pour le moment ? Eh bien ! tapez là-dessus en attendant que vos compagnies aient mis les pouces. » Voilà ce que je ferais si j'étais la police.

Monsieur. — De sorte que, tout à l'heure, si Caroline te demande la permission d'aller à ce bal, tu la lui refuseras ?

Madame. — Tout net !

Monsieur. — Dis-toi d'abord que Caroline est une brave fille, qui t'est bien dévouée. Elle a ses défauts, j'en conviens, mais elle est encore la meilleure de toutes celles qui nous ont été fournies par les bureaux de placement.

Madame, *indignée*. — Ah ! oui, parle-moi de tes bureaux de placement ! Quand je pense qu'un directeur de ces bureaux, en m'envoyant une cuisinière, a eu l'impudence de m'écrire : « Madame, je vous recommande cette fille qui est restée quinze ans dans la même maison ». Moi qui me défie toujours, je vais aux informations et j'apprends que cette fameuse « même maison » était une maison de détention.

Monsieur, *conciliant*. — Au fond, ce placeur t'avait dit vrai... seulement il avait été un peu chiche de détails. Mais tout cela ne concerne pas Caroline, qui est une fille dévouée, je le répète, à laquelle il serait cruel de retirer une occasion de s'amuser.

Madame. — C'est possible, mais je refuserais la permission... Rien ne m'en fera démodée !

Monsieur, *réfléchissant à mi-voix*. — Diable ! diable ! voici qui dérange mon plan.

Madame, *sèchement*. — Est-ce que ton plan était d'aller à Crémorne faire valser cette fille ?

Monsieur. — Non, mais comme mon bijoutier est sur le chemin de Caroline allant à Crémorne, mon intention était de la charger de s'informer pourquoi on ne m'envoie pas le bracelet que...

La phrase de monsieur est coupée par l'entrée de Caroline.

Caroline. — Madame veut-elle bien me permettre d'aller ce soir au bal annuel des cuisinières ?

Madame. — Oui, ma bonne Caroline, et je regrette qu'il n'ait pas lieu deux fois par an, car cela ait doublé le plaisir que j'éprouve à vous accorder cette permission. (*à son mari*) Duflot, donne-lui 10 francs pour les petits frais qu'elle peut avoir à faire.

Monsieur, *à part*. — Bon ! c'est encore moi qui la danse de 10 francs !!!

EUGÈNE CHAVETTE.

Lè z'esprits.

Cllia que vé vo raconta s'est passâe à Bouveret, d'ao temps io l'on crayai à crouio z'esprits.

L'ai avai n'a fenna qu'àmâvè mi son cousin què son hommo et lè dou z'amouairào profitavont posè vâire dè cein què lo pourro diablio étaï d'obliez d'allâ teri sè filets su lo lè. Mâ coumeint cé pêcheur n'étai pas totè lè né su lo lè, il faillai avai on signo po savai quand l'irè que àobin quand ne l'ai irè pas.

Aloo la fenna avai posa su la fenêtre onna machoïre dè vilho tséau. Quand la machoïre

montravè lè deints à la fenêtre, lo cousin pouava èintra ; mà quand l'irè veria ein défrou, fail-lai sè reveri tot motset.

Mâ vouaitzé qu'onna né noutron amouairào arrèvè tot ballameint et ie guegne : « Oh bon ! l'ou est bin veri ! » Et ie monté su onna taisse qu'irè découte et tot adraï possa. Coumeincé à rollhi contré le carreaux. Mâ lo pêcheur que droumessâ dza sè reveillé et criè à sa fenna : Marie, Marie !..... qu'est ce cein ? « Oh ! n'est rein, que le lâi fâ, sara lè zesprits. »

Mâ coumeint lo cousin s'empacheintavè et rollhivè adè, la fenna chaotè frou d'ao lhi ein mormovéint : « Atteind pîre esprit d'ao diablio, vu prâi t'arreindzi ! »

Et su cein l'âovrè la fenêtre ein deseint :

*Esprits que roudant la né
Retornâ d'ein voutron repou ;
Yé aoiblia dè reveri l'ou.*

Et l'amouairào dè décampa coumeint on tatz pè n'a carra dè pliodze, ào grand conteintement d'ao pêcheur qu'irè tot conteint et tot fiai d'avâi n'a fenna que savai devesâ ài z'esprits po lè férè parti.

A. S.

Un peu trop tard.

Nos pasteurs sont des hommes comme nous. Comme nous, ils ont leurs petites faiblesses. Personne ne songe à les en blâmer et la dignité de leur ministère n'y perd rien.

On dit assez couramment que les ecclésiastiques, en général, trouvent un attrait tout particulier aux plaisirs de la table. C'est là un faible bien innocent et sur lequel il serait injuste et cruel de les vouloir chicaner.

Jadis — la coutume existait-elle encore ? je l'ignore, — les pasteurs d'un arrondissement se réunissaient de temps en temps chez l'un ou chez l'autre d'entr'eux, à tour de rôle. On s'entretienait en commun des intérêts spirituels et matériels des paroisses et presque toujours c'était à table qu'on clôturait la séance.

Ces fraternelles agapes, préparées par les soins de mesdames les ministres, étaient souvent un objet de rivalité entre les cures. C'était à qui recevrait le mieux ses hôtes.

A l'issue d'un de ces repas, qui semblait avoir éclipsé tous les précédents, à en juger par les figures réjouies et satisfaites des convives, un de ceux-ci fut pris de scrupules pour le moins inopportun.

La conversation avait langui. Tous les assistants, renversés dans leurs fauteuils, les mains jointes sur l'estomac, les jambes étendues, savouraient, dans les douceurs d'une demi-somnolence, le souvenir d'un copieux festin.

« Ah ! mes frères, fait tout à coup l'un d'eux, d'un ton de circonstance, quand je vois cette table couverte des mets les plus succulents, des vins les plus généreux, dont nous venons d'user, d'abuser même, je songe malgré moi à tant de malheureux qui n'ont même pas un morceau de pain à se mettre sous la dent.... »

Satan eut soudain frappé à la porte, qu'il n'eût pas produit plus d'effet que cette sortie inattendue. Comme poussés par un ressort, les convives s'étaient subitement redressés sur leurs sièges.

Un seul n'avait pas bronché ; le voisin de celui qui avait parlé ! Toujours renversé dans son fauteuil, il tourna légèrement la tête du côté du trouble-fête, puis, calmement, mais d'un ton qui n'admettait pas de réplique : « Dites-moi, mon cher frère, avez-vous mangé et bu de tout ?

— Hélas !...

— Eh bien, taisez-vous !

Un remède contre l'amour.

Eugène Sue racontait l'anecdote avec une verve charmante. On se rappelle entre autres